



INSCRIPTION USR BASKET- Saison 2017-2018

Pour constituer un **dossier complet**, vous devez fournir :

- les documents suivants complétés et signés
 - la fiche de renseignements du joueur
 - la fiche de sécurité et autorisation de diffusion et droit à l'image
 - la charte du joueur et du parent (2 exemplaires dont 1 exemplaire à conserver)
 - la fiche d'informations complémentaires
- le formulaire de demande de licence de la FFBB
 - Le certificat médical produit après le 1^{er} juin 2016 peut être utilisé pour la licence 2017-2018 (sous réserve des réponses apportées au questionnaire médical)
 - Le certificat médical est **obligatoire** pour tout nouveau licencié ou en cas de demande de surclassement.
 - Pour demander un **surclassement au niveau régional**, il faut compléter un formulaire spécifique (à demander si besoin)
- le questionnaire médical CERFA N° 15699*01
- 1 photo d'identité (format 20x25 mm max) – ne pas agraffer ou coller
- 1 photocopie de la carte identité (uniquement pour une 1^{ere} inscription)
- le paiement (voir ci-dessous)

Pour jouer le 1^{er} match de la saison, il est impératif de rendre le DOSSIER COMPLET...

Catégorie	Age	Année de naissance	Cotisation Assurance comprise ⁽¹⁾	Frais de mutation ⁽³⁾	Frais pour licence AS ⁽⁴⁾
Babys – U7	4 à 6 ans	2011-2013	140 €		
Mini poussin(e)s – U9	7 - 8 ans	2009-2010	160 €		
Poussin(e)s – U11	9 - 10 ans	2007-2008	160 €		
Benjamin(e)s –U13	11 - 12 ans	2005-2006	160 €		
Minimes – U15	13 - 14 ans	2003-2004	160 €	79,50 €	12 €
Cadets – U17	15 - 16 ans	2001-2002	160 €	114,50 €	24 €
Juniors – U20	17 - 19 ans	1998 à 2000	160 €	118,50 €	24 €
Seniors	18 ans et plus	1997 et avant	195 € ⁽²⁾	118,50 €	24 €
Vétérans	18 ans et plus	1997 et avant	90 €		

(1) L'assurance licence A est obligatoire et **est comprise dans le prix de la cotisation** pour les catégories Baby à Juniors

(2) Pour les catégories seniors, le choix est possible entre l'option A, B ou C (ouvrant droit à des indemnités journalières en cas de perte de salaire et/ou un capital supplémentaire suite à accident). Si vous choisissez l'option B ou C, **vous devez ajouter le montant indiqué sur le formulaire « Demande de licence ».**

(3) Des frais de **mutations** sont à ajouter à partir de la catégorie U15 si le joueur était licencié dans un autre club en 2016-2017

(4) Des frais de **licence AS** sont à ajouter à partir de la catégorie U15 si le licencié joue dans une équipe portée par un club de la CTC (St Orens, BLAC, Castanet, Ayguesvives) et évoluant au niveau régional

Modalité de paiement (aucune licence ne sera enregistrée si le règlement n'est pas complet):

- par chèque bancaire à l'ordre de USR Basket (inscrire le nom et catégorie du joueur au dos du chèque)
- par chèque ANCV Sports
- à partir de 2 licences dans une même famille, possibilité de déduire 30€ sur la somme totale.

Pour toute question vous pouvez contacter :

Bernadette CONTI - 06 73 67 04 39 - basketusr.info@free.fr



FICHE DE RENSEIGNEMENTS JOUEUR

Demande

- Nouvelle licence (fournir une photocopie d'une pièce d'identité)
 Renouvellement
 Mutation

Catégorie: U7 U9 U11 U13 U15 U17 U20 SF SG

Si équipe CTC, précisez le club: BLAC StOrens Castanet Ayguesvives

Nom _____

Prénom _____

Né(e) le _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Profession de parents (facultatif) _____

N° de téléphone :

Joueur _____

Père _____

Mère _____

Adresses électroniques :

Joueur _____

Père _____

Mère _____

Autres informations (allergies, traitement particulier, contre-indication...) :



FICHE DE SECURITE

Je soussigné _____ père, mère, tuteur de _____ autorise le responsable, au cas où mon enfant serait accidenté ou s'il se trouvait pris d'un malaise semblant présenter quelque gravité, à faire appel à un médecin.

En cas de nécessité de transport urgent, j'accepte que mon enfant soit transporté dans la voiture de l'accompagnateur ou si besoin par une ambulance à l'hôpital ou en clinique.

Je dégage la responsabilité de l'accompagnateur en cas d'accident ou de malaise de l'enfant, pour tout transport urgent effectué dans son véhicule personnel.

J'autorise le responsable à agir en mes lieux et place auprès d'un praticien certifié et à faire procéder à toute intervention chirurgicale jugée nécessaire et urgente par le médecin consulté.

Personne à prévenir en cas d'accident (Nom, adresse, téléphone)

À
le
Signature :

%%%%%%%%%

AUTORISATION DE DIFFUSION ET DROIT A L'IMAGE pour les mineurs

Je soussigné(e) Monsieur, Madame, ... _____ autorise, l'US Ramonville Basket à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document du Club, les photos concernant mon enfant prises lors d'activités associées à la pratique du Basket-Ball. Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni quelconque indemnisation.

Fait à _____, le _____

Signature :



CHARTRE DU JOUEUR ET DU PARENT

En s'inscrivant au basket de l'U.S.R. Basket vous devenez adhérent(e) d'une association sportive, cela comporte certaines règles et devoirs à respecter.

Je m'engage :

En tant que joueur :

- **À participer** aux entraînements hebdomadaires, aux matchs du samedi ou dimanche et aux tournois et fête du club organisé en fin de saison.
- **À prévenir** à l'avance mon entraîneur ou un membre du bureau si je ne peux me rendre à l'entraînement ou à un match. Le non respect de cette règle **entraînera mon exclusion** pour le prochain match.
- **À respecter** mon entraîneur auprès duquel je peux m'informer sur la vie de mon Club, du lieu et des horaires des matchs.
- **À avoir** un comportement correct vis à vis des arbitres, de l'équipe adverse et de mes co-équipiers ainsi que du matériel pédagogique et équipements sportifs mis à disposition.
- **À participer à l'arbitrage des catégories des plus jeunes et à l'organisation des mini-plateaux**

En tant que parents :

- **À participer** par roulement au **lavage du jeu de maillots** de l'équipe de mon enfant et à ramener celui-ci à l'entraîneur ou responsable d'équipe avant le prochain match.
- **À participer** par roulement au **goûter** lors des matchs à domicile
- **À tenir la buvette** du club à tour de rôle lors des matchs à domicile de mon enfant
- **À prévenir** à l'avance l'entraîneur ou un membre du bureau si mon enfant ne peut se rendre à l'entraînement ou à un match. Le non respect de cette règle **entraînera l'exclusion** pour le prochain match.
- **À accepter** les décisions de l'entraîneur/coach
- À participer **aux déplacements** à l'extérieur qui s'effectuent en voiture particulière
- Se rendre disponible si besoin pour aider à la **table de marque** (chronomètre, feuille de marque)

Je sais que, si je ne respecte pas le présent engagement, je pourrai être écarté(e) de l'équipe par l'entraîneur ou les membres du bureau.

A... ..le

Signature du joueur
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature des Parents
Précédée de la mention « lu et approuvé »



CHARTRE DU JOUEUR ET DU PARENT

En s'inscrivant au basket de l'U.S.R. Basket vous devenez adhérent(e) d'une association sportive, cela comporte certaines règles et devoirs à respecter.

Je m'engage :

En tant que joueur :

- **À participer** aux entraînements hebdomadaires, aux matchs du samedi ou dimanche et aux tournois et fête du club organisé en fin de saison.
- **À prévenir** à l'avance mon entraîneur ou un membre du bureau si je ne peux me rendre à l'entraînement ou à un match. Le non respect de cette règle **entraînera mon exclusion** pour le prochain match.
- **À respecter** mon entraîneur auprès duquel je peux m'informer sur la vie de mon Club, du lieu et des horaires des matchs.
- **À avoir** un comportement correct vis à vis des arbitres, de l'équipe adverse et de mes co-équipiers ainsi que du matériel pédagogique et équipements sportifs mis à disposition.
- **À participer à l'arbitrage des catégories des plus jeunes et à l'organisation des mini-plateaux**

En tant que parents :

- **À participer** par roulement au **lavage du jeu de maillots** de l'équipe de mon enfant et à ramener celui-ci à l'entraîneur ou responsable d'équipe avant le prochain match.
- **À participer** par roulement au **goûter** lors des matchs à domicile
- **À tenir la buvette** du club à tour de rôle lors des matchs à domicile de mon enfant
- **À prévenir** à l'avance l'entraîneur ou un membre du bureau si mon enfant ne peut se rendre à l'entraînement ou à un match. Le non respect de cette règle **entraînera l'exclusion** pour le prochain match.
- **À accepter** les décisions de l'entraîneur/coach
- À participer **aux déplacements** à l'extérieur qui s'effectuent en voiture particulière
- Se rendre disponible si besoin pour aider à la **table de marque** (chronomètre, feuille de marque)

Je sais que, si je ne respecte pas le présent engagement, je pourrai être écarté(e) de l'équipe par l'entraîneur ou les membres du bureau.

A... ..le

Signature du joueur
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature des Parents
Précédée de la mention « lu et approuvé »



Informations complémentaires

Nous sommes tous bénévoles et le Club ne peut fonctionner qu'avec l'implication de tous...

En dehors de la « Charte du joueur et du Parent », vous pouvez vous impliquer davantage en prenant le rôle de « **Parent-Responsable d'équipe** » (1 ou 2 par équipe). Il s'agit de faire le lien entre le coach/entraîneur et les joueurs (parents) pour :

- envoyer les convocations des matchs pour les joueurs concernés
- organiser le covoiturage pour les déplacements à l'extérieur
- organiser à tour de rôle le lavage des maillots
- organiser à tour de rôle le goûter pour les matchs à domicile
- organiser à tour de rôle la permanence pour la tenue de la buvette
- signaler au bureau tout problème relatif à l'équipe
- être le relais d'informations du bureau vers les joueurs pour des événements particuliers (matchs de seniors, fête du club, vente de gâteaux sur le marché de Ramonville...)

Ce rôle de « **Parent-Responsable d'équipe** » ne prend pas beaucoup de temps mais est essentiel pour le bon fonctionnement du club. Merci !

Je souhaite être « Parent-Responsable d'équipe » oui non

Nom :

Prénom :

e-mail :

Téléphone :

%%%%%%%%%

UN DON POUR AIDER LE CLUB DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

La Direction Générale des Finances Publiques a reconnu notre Association comme étant d'intérêt général.

Nous avons donc la possibilité de délivrer des reçus de dons, qui permettent au donateur de bénéficier d'une réduction d'impôt pour don.

Cela concerne **les particuliers** qui, selon l'article 200-1 du Code général des impôts bénéficient d'une réduction d'impôt accordée au titre des dons égale à **66%** du montant des sommes versées, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable.

Cela concerne aussi **les entreprises** qui selon l'article 238 bis du Code Général des Impôts bénéficient d'une déduction d'impôts accordée au titre des dons faits par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, égale à **60%** de leur montant dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Si vous décidez d'aider le club, celui-ci vous fournira un reçu **CERFA N° 11580*03** à intégrer dans votre déclaration, qui vous permettra de bénéficier de la réduction d'impôts.

Si vous faites un don avant le **31/12/2017**, le crédit d'impôt sera imputé sur la déclaration des revenus de 2017. *Merci à tous !*